DESOGERME BACTISEM Poudre - *Gamme végétale*

DÉSINFECTANT À LARGE SPECTRE D'EFFICACITÉ DESTINÉ AU TRAITEMENT DES SEMENCES POTAGÈRES ET FLORALES





- **Seul désinfectant chloré homologué pour le traitement des semences**
- **Homologation bactéricide, fongicide et virucide à 0,15L par kg de semences (Ministère de l'agriculture)**
- **Très économique**
- **Utilisation facile par trempage**
- **Recommandé par le service de la protection des végétaux de la DGAL (direction générale de l'alimentation)**
- **Testé sur le virus de la mosaïque du Pépino (pepMV) par le L.N.P.V. (Laboratoire National de la Protection des Végétaux)**

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Etat physique : cristaux / Couleur : blanc / Odeur : chlore
- pH : 10,5 à 11,5 (1% solution à 25°C)
- Propriété comburante : Agent très oxydant
- Solubilité dans l'eau : 18% à 25°C.
- Conditionnement en seaux de 5kg.
- Stocker à l'abri de l'humidité, de la lumière, à des températures comprises entre 15 et 25°C, dans un endroit bien ventilé, et bien refermer après usage (conserver 3 mois après ouverture)
- A base d'hypochlorite de calcium sous forme de sel de calcium (70%).
- ***AMM :*** n° 2050091
- ***Dose autorisée :*** 150g / par Kg de semences traitées.
- ***Usages autorisés :*** 16011203 – traitement des semences légumières, notamment les semences de tomate pour la lutte contre le virus de la mosaïque du pépino.

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- Eviter toute formation de poussières.
- Corrosif, comburant
- Réactions dangereuses : Substances réductrices, combustibles, acides (formation de chlore toxique), température élevée, rayons directs du soleil.
- Porter des lunettes et une protection respiratoire, des gants et vêtements adaptés.

MODE D'EMPLOI :

Temps de contact : immersion des semences pendant 30 minutes à 20°.
Solution utilisée pour un seul bain. Rinçage : trois bains d'eau potable obligatoires, ou rinçage abondant à l'eau potable.

<u>Important :</u>
Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction de caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces… Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine, ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère de l'Agriculture.



Tél : 04 42 94 92 40 - Fax : 04 42 94 16 46 - www.laboratoires-aci.com - contact@laboratoires-aci.com